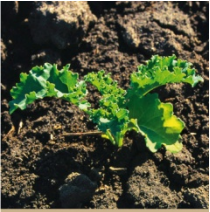


État de l'agriculture urbaine à Montréal

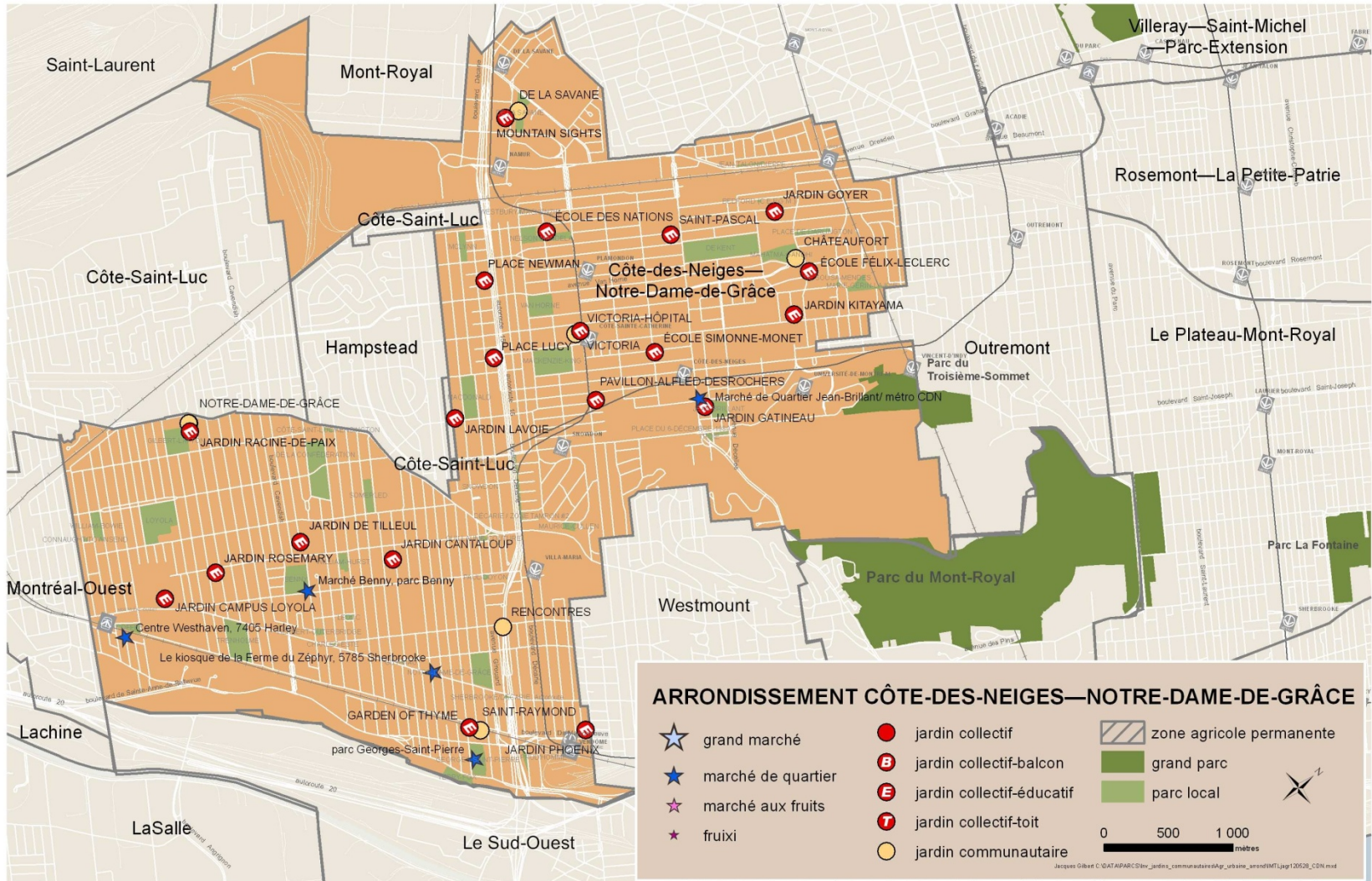


Montréal 



Portrait – Arrondissement CDN - NDG

Introduction





Portrait – Arrondissement CDN - NDG

- 6 jardins communautaires publics
- 2 jardins communautaires privés
- 20 jardins collectifs (13 à CDN et 7 à NDG)
- 1 jardins de fleurs
- 3 toits verts
- Soutien de deux partenaires pour des projets reliés aux jardins communautaires et collectifs (73 000 \$)
 - Société Environnementale de CDN (SOCENV)
 - Action communiterre
- Soutien au projet C-Vert depuis 5 ans
- Collaboration au Comité de suivi du Plan Quartier Vert, actif et en santé pour NDG



Orientation

L'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de Grâce : un arrondissement en santé

Un arrondissement en santé ...

Améliore continuellement son environnement physique et social (RQVVS)

Aide ses citoyens à développer leur plein potentiel en s'appuyant sur les ressources de la communauté (RQVVS)

Veille à ce que les conditions préalables à la santé soient remplies (OMS)

Diminue les inégalités (OMS)

Favorise la participation (OMS)

Prévient et diminue le nombre d'accidents

Développe et maintient un environnement et une vie sociale favorables à la santé



1. L'agriculture à Montréal : d'hier à aujourd'hui



Les engagements

PLAN DIRECTEUR

Culture, sports et loisirs en réflexion
Les suites du Forum

Dépôt officiel : séance du conseil d'arrondissement du 4 octobre 2010

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal 



Les engagements

- 5-1 **Déterminer**, en collaboration avec les partenaires concernés et les autres directions de l'arrondissement CDN-NDG, des endroits propices au jardinage urbain sur le territoire pour mieux servir les nouvelles clientèles et notamment analyser la possibilité de créer un nouveau jardin dans NDG.
- 5-2 **Maintenir** l'ensemble des jardins communautaires de l'arrondissement CDN-NDG et produire un plan d'intervention et d'entretien pour en assurer le bon état, en priorisant les jardins communautaires de la Savane et Notre-Dame-de-Grâce qui nécessitent une intervention à court terme.
- 5-3 **Accorder** la priorité aux résidants de l'arrondissement CDN-NDG pour l'accès aux ressources en jardinage urbain et subséquemment aux résidents des autres arrondissements de la Ville de Montréal.
- 5-4 **Réévaluer** le maintien de la cotisation de 10 \$ pour accéder aux jardins communautaires de l'arrondissement CDN-NDG afin d'en améliorer l'accessibilité et d'en simplifier la gestion.
- 5-5 **Réviser** le mode de gestion des jardins communautaires de l'arrondissement CDN-NDG ainsi que l'ensemble des politiques et règles qui les régissent.



Les engagements

- 5-6 **Concierter** les acteurs du domaine afin de rationaliser l'offre de service et permettre au plus grand nombre de citoyens d'accéder aux ressources disponibles en jardinage urbain.
- 5-7 **Instaurer** une table d'échange en agriculture urbaine, où serait diffusée de l'information, des pratiques et des renseignements utiles à chacun des acteurs de ce domaine en plus de favoriser le réseautage avec les banques alimentaires et les tables en sécurité alimentaire afin de contribuer à ces banques à quelques reprises pendant la saison estivales, selon des échéanciers.
- 5-8 **Élaborer**, en collaboration avec les acteurs du domaine et les directions de l'arrondissement CDN-NDG, un projet d'implantation d'espaces de jardinage communautaire pour la culture des fleurs dans les parcs de l'arrondissement CDN-NDG.
- 5-9 **Encourager** le compostage dans les jardins communautaires de l'arrondissement CDN-NDG tout en élaborant des plans de formation et de communication à cet effet pour les usagers, en plus de fournir les outils nécessaires sur les lieux de jardinage.
- 5-10 **Analyser**, en collaboration avec les acteurs du domaine et les autres directions de l'arrondissement CDN-NDG, les nouvelles avenues en matière d'agriculture urbaine.



Les engagements

- 5-11 **Établir**, en collaboration avec les acteurs du domaine et les autres directions de l'arrondissement CDN-NDG, une politique d'agriculture urbaine qui s'inscrira dans le plan vert de l'arrondissement CDN-NDG.



1. L'agriculture à Montréal : d'hier à aujourd'hui



Les engagements





Les engagements



Politique en faveur des saines habitudes de vie

Document novateur qui positionne l'arrondissement comme un leader en matière de promotion de saines habitudes de vie au Québec. Cette politique s'articule en 2 volets :

1 - Saine alimentation et élimination des gras trans - **Éliminer** l'offre d'aliments contenant des gras trans artificiels et **créer** des environnements municipaux favorisant des choix santé.

2 - **Promotion** d'un mode de vie physiquement actif

À venir – Agriculture urbaine



Conclusion

Conclusion

